



"Orientations stratégiques"



Le 3 mai à l'assemblée générale des actionnaires,

A la question :

« ... Question 13-2 : L'Ingénierie, qui a toujours été un fleuron du Groupe a reculé de 38 % cette année. Comment expliquez-vous cette baisse ? »

le PDG avait répondu:

*Benoît Potier : « En effet, notre activité Ingénierie a reculé en 2016. Ce n'est pas propre à Air Liquide, mais à l'ensemble du marché de l'ingénierie. La cause en est la crise de l'énergie. **Nous sommes en train de redimensionner notre Ingénierie en termes de taille, de structure, et également en termes de marché...** L'orientation stratégique est en cours d'étude et de mise en œuvre ».*

Le 20 juin Comité d'Etablissement de Champigny

La direction de A L E&C France, y présentait un « **plan d'adaptation à la charge** » annonçant :

« ...des projections de charge, à long terme, qui ne seraient plus que de 350 000 Heures - projets » Soit une baisse d'activité de 15 à 20 %.

A la question des élus sur « **les différents scénarios suivant ces premières mesures.** »...

Réponse de la direction :

« il y a une quinzaine de scénarios à l'étude en passant par la révision d'E&C en terme d'effectifs ».

Des scénarios "examinés" par la direction générale

Si, comme de « coutume », la direction générale, cadennasse l'information donnée au Conseil d'Administration, à ce niveau, le calendrier de fin d'année ne laisse aucun doute...

Les conclusions des réflexions en cours à ALSA, concernant l'ingénierie et construction, du groupe, déjà plus que « déflorées », par le PDG lui-même, à l'assemblée générale des actionnaires, ne peuvent qu'être, à ce stade, déjà converties en

10 octobre CA de A L E & C France.

L'avenir du « *fleuron du joyau du CAC Quarante* », ou ce que la génération « ALFOR » en a laissé, se joue, bien sur, dans d'autres sphères.

Le Conseil d'Administration de la filiale, lui, organisera « l'intendance »...

à la demande des élus,

12 octobre réunion extraordinaire du CCE

Juste après la mutation du Directeur et juste avant celle de la DRH, la direction nous avait présenté, fin juin, un plan de « transition »... Elle s'était engagée à nous présenter, dès la rentrée, ses nouvelles « orientations stratégiques », devant lui permettre de s'adapter à une situation manifestement mal analysée, par ses orientations et plans précédents.

Il a fallu, comme de coutume..., lui rappeler ses engagements. La direction souhaitant retarder l'information du CCE, après l'annonce au CA.

Une réunion extraordinaire du CCE se tiendra, finalement, le 12 octobre avec à l'ordre du jour :

« *Information en vue de consultation sur les orientations stratégiques 2018 – 2020 de Air Liquide Global E&C Solutions France au titre de l'article L.2323-7-1 du Code du Travail* ».

NOUS VOUS INVITONS A EN DISCUTER

**A L'OCCASION D'UNE REUNION D'INFORMATION
DONT NOUS VOUS COMMUNIQUERONS
LES DETAILS PROCHAINEMENT.**